

ASSOCIATION CITOYENNE DE DEFENSE DE L'HOPITAL PUBLIC
DE BRIANÇON
35 rue Pasteur 05100 Briançon
Membre de la Coordination Nationale
des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 26/6/2013

Notre Service de Réanimation toujours en danger !

L'Association Citoyenne de Défense de l'Hôpital Public de Briançon considère que la réponse de la ministre de la Santé Marisol Touraine à la question orale posée par le député des Hautes-Alpes Joël Giraud ce mardi 25 juin, concernant l'avenir du service de Réanimation de l'Hôpital de Briançon, est très alarmante.

En effet, elle ne modifie pas les termes de l'arrêté du 30/1/2012 de l'Agence Régionale de Santé-PACA qui acte la suppression du service de réanimation de Briançon en 2014.

La Ministre demande même à l'ARS-PACA « de valider et confirmer cette orientation d'ici juin 2014 ». Nous rappelons que la disparition d'un service de réanimation compromet l'existence de services de soins de proximité essentiels comme la maternité et la chirurgie. La simple menace de fermeture du service de réanimation fragilise déjà l'ensemble de la structure, en n'incitant pas les praticiens qualifiés à venir s'établir à Briançon.

Autre menace qui pèse sur l'hôpital, la demande insistante de la ministre concernant la réorganisation et le retour à l'équilibre financier de l'hôpital...qui laissent prévoir de nouvelles suppressions d'emplois. Ceci se traduira par une baisse de la qualité des soins, à laquelle la Ministre se dit pourtant très attachée. Baisse de la qualité des soins qui justifiera, le moment venu, la fermeture du service de réanimation.

Ce n'est pas l'annonce d'une dotation de 5 Millions d'euros sur 2 ans, qui par ailleurs était déjà acquise, qui résoudra le problème structurel créé par la tarification à l'acte, surtout en zone de haute montagne.

Pour toutes ces raisons notre association continue de se mobiliser parce que l'enjeu est la sauvegarde de vies humaines.

Nous encourageons l'ensemble des citoyens à se tenir informé au travers de notre blog : www.acdhpb.canalblog.com et à soutenir l'association.